



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CONFLANS STE HONORINE, 221 B AVENUE DU MARECHAL FOCH 78700 CONFLANS STE HONORINE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Alexandre LECUYOT, représentant de la société A3L78 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 24 RUE DE L OISE 78780 MAURECOURT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
LECUYOT ALEXANDRE	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Alexandre SPRIET
Responsable de point de vente

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
221 B Avenue du Maréchal Leclerc
78780 MAURECOURT
Tél. 01 30 06 39 37 (prix d'un appel local)
Fax 01 39 27 09 12 - 0636501@creditmutuel.fr